

**PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale Elective
Vendredi 29 et 30 Octobre 2021 à Elne**

AFBBF-IFBB FRANCE

Le vendredi, s'est déroulée l'Assemblée Générale Elective

L'Assemblée est présidée par Mario VALERO, en sa qualité de Président.

Après constatations des membres présents ou représentés, Mario Valero en sa qualité de président déclare alors que l'Assemblée Générale Elective.

Le Comité Directeur présente sa démission.

M. Mario Valero demande si parmi les personnes présentes certaines souhaitent se présenter à cette élection selon le règlement prévu aux statuts.

Aucune des personnes présentes ne se présente, M. Mario VALERO présente sa liste de membres comme suit.

MARIO VALERO
NICOLAS MARQUANT
ERIC CAGNARD
JEROME DORSEUIL
JACQUELINE BELLIOU
PHILIPPE EICHLER
MOHAMED BENZIANE
MICKAEL DE SOUSA
KHOUDIEDJI SIDIBE
YANN LECOEUR
SEBASTIEN SPATAZZA
STEPHAN CANETTI
SYLVAIN BELLIOU
CLAUDIO DI VINCENZO
MENAD DOUARD
STEPHANE COUTINHO

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

A la suite M. Mario VALERO est à nouveau élu Président et constitue son Comité comme suit :

NICOLAS MARQUANT (Vice Président)
ERIC CAGNARD (Vice Président)
JEROME DORSEUIL (Vice Président)
JACQUELINE BELLIOU (Trésorière)
PHILIPPE EICHLER (Responsable des athlètes)
MOHAMED BENZIANE
MICKAEL DE SOUSA (Adjoint commission féminine)

KHOUDIEDJI SIDIBE (Responsable commission féminine)
YANN LECOEUR (Membre)
SEBASTIEN SPATAZZA (Membre)
STEPHAN CANETTI (Membre)
SYLVAIN BELLIOU (Membre - Sheriff)
CLAUDIO DI VINCENZO (Membre)
MENAD DOUARD (Membre)
STEPHANE COUTINHO (Membre)

Ce Comité est présenté à l'A.G.

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

Ouverture et rappel de l'ordre du Jour par le Président :

- **Rapport moral présenté par le président**
- **Rapport d'activité**
- **Rapport financier présenté par le trésorier**
- **Questions diverses**

Rapport moral de l'association

Mario VALERO : Remercie les membres présents à l'Assemblée Générale. Rappelle qu'à ce jour,

- ◆ Environ 300 athlètes partiront dès cet automne aux compétitions Internationales.
- ◆ Toutes compétitions et catégories confondues.
- ◆ Nos partenaires - sponsors
- ◆ GER

Rappel des faits importants :

Toutes les compétitions nationales ont été annulées suite à la décision du gouvernement, seule La Coupe de France aura lieu à Elne.

Lecture du rapport d'activité par Mario VALERO

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

Commission équipe de France :

Philippe EICHLER Responsable Athlètes : le bilan 2020/2021 est très positif, lors des Championnats internationaux, la France s'est hissé parmi les meilleures nations.

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

Lecture du rapport financier par Jacqueline BELLIOT

Mme Belliot Jacqueline, met l'accent sur le fait que cette année les compétitions internationales étant reportées, environ plus de 300 athlètes partiront en compétition Internationale dès cet automne, au Championnat d'Europe, Championnat du Monde et Arnold Classic.

Madame BELLIOT communique, que les comptes ont été supervisées par un Cabinet Comptable, et un commissaire aux comptes, le Cabinet Comptable stipule que les comptes sont tenus normalement et qu'il n'y a pas d'anomalie, les livres comptables seront disponibles physiquement chez Madame Belliot (Trésorière de l'A.F.B.B.F.) (*aucun document ne sera envoyé par courrier*)

Certaines personnes présentes consultent les cahiers comptables et approuvent les comptes.

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

Aux diverses questions posées sur le départ de M.Ballat ;

Réponse de M. Mario VALERO : M. Ballat a démissionné de son poste de Vice Président ainsi que de toutes ses fonctions au sein de l'AFBBF- IFBB France, sous prétexte de son implication dans de nouveaux projets professionnels.

Ce que M. Ballat nous avait caché, est qu'il préparait son départ en vue de créer une nouvelle association WABBA, alors qu'une semaine avant il disait dans une vidéo que l'IFBB était sa famille et que jamais il ne ferait rien pour la nuire.....sauf la traire .

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15h30 :

Procès-Verbal dressé par le Président, signé par le Président.

Le Président

